

DÉPARTEMENT

LOZÈRE

MAIRIE DE MARCHASTEL

ARRONDISSEMENT

Mende

CANTON

Nasbinals

## Délibération n°20-2014

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

du 13/04/2014

### Nombre

de conseillers en exercice	7
de présents	7
de votants	7

L'an deux mille quatorze et le treize avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de MARCHASTEL, étant réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric MALHERBE.

### Objet

Délégués au CCAS

Étaient présents : Nicolas BOISSONNADE, Roger BRUN, Valérie CHAYLA, Eric MALHERBE, Nicolas PERRET, Jacques THIOT, Urbain VIGIER

Absents :

Il est procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général de Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur le Maire, Eric MALHERBE, ayant pris la présidence de l'assemblée municipale invite le conseil municipal à élire les délégués du conseil municipal au centre communal d'action social de Marchastel, sachant que l'élection a lieu au scrutin de liste à représentation proportionnelle au plus fort reste à savoir que monsieur le maire est également membre de droit.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et avant de passer à l'élection fixe à quatre le nombre de membres.

Une seule liste ayant été présentée, l'élection a donné les résultats suivants :

Nombre de votants : 7

Suffrages exprimés : 7

Ont obtenus 7 voix

Membres titulaires :

- BRUN Roger
- CHAYLA Valérie
- PERRET Nicolas
- THIOT Jacques

En conséquence BRUN Roger, CHAYLA Valérie, PERRET Nicolas et THIOT Jacques sont proclamés membres du conseil municipal au CCAS de Marchastel.

Membres nommés par le Maire : AUREL Alexandre, CRUEIZE Bernard, ENSUQUE Guy, MALHERBE Odile

ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.  
Au registre sont les signatures des membres présents

Nota- le Maire certifie que la convocation du conseil avait été faite le 08/04/2014

Pour extrait conforme au registre

Fait à Marchastel le 13/04/2014

Le Maire,

Acte rendu exécutoire, après dépôt ou transmission en Préfecture 13/04/2014 et publication ou notification le 13/04/2014